



MANUEL DE PRÉLÈVEMENT

Laboratoire de Biologie Médicale
11 sites à votre service dans 3 départements

Château-Thierry 03.23.69.54.90
Épernay, site des Archers 03.26.51.80.80
Épernay, site Av. de Champagne 03.26.51.17.17
Fismes 03.26.48.08.92
Reims, site Jean Jaurès 03.51.25.50.41
Reims, site Hippodrome 03.26.06.85.85
Reims, site Wilson 03.26.06.44.00
Troyes, site Brienne le Château 03.51.25.50.55
Troyes, site La Chapelle St Luc 03.25.74.37.64
Troyes, site Sainte Savine 03.25.74.95.47
Troyes, site de Troyes 03.25.72.11.32

Lettre du laboratoire

C'est avec plaisir que la direction et les collaborateurs du laboratoire Unilabs BIOCT vous proposent la nouvelle version du manuel de prélèvement.

Cette version est le fruit d'une mise à jour pour être toujours le plus performant possible dans la qualité des résultats d'analyses.

Il comporte un éventail très large des analyses réalisables par le laboratoire ou les laboratoires avec lesquels nous coopérons. Ce manuel, sans être exhaustif, se veut le plus complet possible afin de vous offrir le meilleur service pour la prise en charge de nos patients communs.

Une large place a été faite aux recommandations pré-analytiques. Le respect de cette étape est primordial pour donner aux résultats d'analyses toute la qualité que les patients et prescripteurs sont en droit d'attendre. Votre aide et votre participation à cette étape, dans le respect des recommandations, sont garanties pour le patient et le prescripteur d'un résultat fiable et juste.

Afin de vous permettre de disposer d'un Manuel de Prélèvement reflétant l'évolution des informations entre deux éditions, les traits rouges dans la marge indiquent les modifications apportées à cette version.

Il vous est toujours possible de contacter le laboratoire pour toutes informations complémentaires. Nous sommes également attentifs à toutes remarques ou suggestions de votre part qui aideraient à l'amélioration de ce document. Pour cela, contacter la Responsable Qualité meline.jacobe@unilabs.com ou vos Chargées des Relations Extérieures jessica.didier@unilabs.com (Aisne et Marne) et helene.sanguinede@unilabs.com (Aube)

Table des matières

PRÉSENTATION DES SITES DU LABORATOIRE	4
PROCESSUS QUALITÉ.....	6
DÉMARCHE QUALITE DU LABORATOIRE	6
LES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ANALYSES MÉDICALE	7
IDENTIFICATION DES PRÉLÈVEMENTS.....	8
CRITÈRES D'ACCEPTATION DES ÉCHANTILLONS	9
CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU PATIENT	10
GESTION DES URGENCES	11
PROCESSUS PRÉ-ANALYTIQUE.....	12
FICHE DE SUIVI PRÉLÈVEMENT.....	12
RECOMMANDATION PRÉ-ANALYTIQUE	13
RECOMMANDATION PRÉ-ANALYTIQUE SPECIFIQUES.....	14
PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS – MATÉRIEL UTILISÉ	15
PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS – PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES.....	16
ORDRE DE PRÉLÈVEMENT DES TUBES	17
LISTE DES TESTS DYNAMIQUES.....	18
LISTE NON EXHAUSTIVE DES PARTICULARITES LES PLUS COURANTES POUR LES ANALYSES SPECIALISÉES..	20
LES CONTENANTS	22
PRÉLÈVEMENTS MICROBIOLOGIQUES	23
ECBU : EXAMEN CYTO BACTÉRIOLOGIQUE DES URINES	23
RECUEILS DE SELLES : COPRO CULTURE / PARASITOLOGIE.....	24
RECUEIL DE SELLES : RECHERCHE DE SANG DANS LES SELLES	24
HEMOCULTURE.....	25
EXPECTORATION.....	25
PRÉLÈVEMENT NASOPHARYNGÉS – RECHERCHE DE SARS-COV-2.....	26
PRÉLÈVEMENT SALIVAIRE – RECHERCHE DE SARS-COV-2.....	27
PRÉLÈVEMENTS SUR ÉCOUVILLONS	28
LIQUIDE DE PONCTION	28
PRÉLÈVEMENTS MYCOLOGIQUES	29
SCOTCH TEST	29
PROCESSUS POST-ANALYTIQUE.....	30
INFORMATIONS POST ANALYTIQUE	30
PROCESSUS HYGIÈNE ET SECURITÉ	31
CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG AES	31
MODALITÉ DE TRANSPORT DES ÉCHANTILLONS	32
TRANSPORT INTER LABORATOIRES.....	32
TRANSPORT DES ÉCHANTILLONS PAR LES INFIRMIERES OU RECUEIL DES ÉCHANTILLONS EN CABINET INFIRMIERS.....	32
RECUEIL DE PRÉLÈVEMENT EFFECTUÉ PAR LE PATIENT	32
ÉLIMINATION DES DÉCHETS.....	33
GESTION DE VOS DASRI	34

PRÉSENTATION DES SITES DU LABORATOIRE

Horaires à titre indicatif susceptibles de modification. Consulter notre site internet my-unilabs.fr pour connaître nos horaires en temps et en heures.

DEPARTEMENT DE L' AISNE

SITE CHATEAU-THIERRY

- 14, Avenue de l'Europe – 02400
- Tél : 03 23 69 54 90 - Fax : 03 23 69 54 99
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h30 à 12h et de 14h à 17h - Le samedi de 7h30 à 12h.
- Responsables : **V. MARTIN** – **B. NSIMBA**



DEPARTEMENT DE L'AUBE

SITE CHAPELLE SAINT LUC

- 5, Rue Roger Salengro - 10600
- Tél : 03.25.74.37.64 – Fax : 03.25.74.07.20
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h30 à 18h. Le samedi de 7h30 à 16h.
- Responsable : **R. SIVARADJAM**



SITE TROYES

- 28, Avenue du 1er mai - 10000
- Tél : 03.25.72.11.32 – Fax : 03.25.72.11.76
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h30 à 17h30. Le samedi de 7h30 à 14h.
- Responsable : **M. ITTAH**



SITE SAINTE SAVINE

- 142, Avenue Gallieni, 10300
- Tél : 03.25.74.95.47 – Fax : 03.25.79.98.12
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h30 à 16h30. Le samedi de 7h30 à 14h.
- Responsable : **D. FOURNIER**



SITE BRIENNE LE CHÂTEAU

- 98, Rue de l'école militaire
- Tél : 03.51.25.50.55 – Fax : 03.51.25.50.56
- Du lundi au samedi : ouvert de 7h30 à 12h30.
- Responsable : **M. ITTAH**



DEPARTEMENT DE LA MARNE

SITE ÉPERNAY LES ARCHERS

- 2 Rue des Archers - 51200
- Tél : 03.26.51.80.80 - Fax : 03.26.55.56.81
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h à 12h et de 14h à 16h30. Le samedi de 7h à 12h.
- Responsable : **J. BERBÉ**



SITE ÉPERNAY AVENUE DE CHAMPAGNE

- 4, Avenue de Champagne - 51200
- Tél : 03.26.51.17.17 - Fax : 03.26.54.22.94
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h à 17h. Le samedi de 7h à 12h.
- Responsable : **M. BELLIER**



SITE REIMS JEAN JAURÈS

- 211, Avenue Jean Jaurès - 51100
- Tél : 03.51.25.50.41 - Fax : 03.26.04.54.94
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 8h à 12h.
- Responsable : **F. MARTINOT**



SITE REIMS WILSON

- 88, Rue de la Maison Blanche - 51100
- Tél : 03.26.06.44.00 - Fax : 03.26.06.53.21
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 8h à 12h.
- Responsable : **S. CHRISTMANN**



SITE REIMS HIPPODROME

- 34, Rue Pierre Taittinger - 51100
- Tél : 03.26.06.85.85 - Fax : 03.26.06.85.84
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 8h à 12h.
- Responsable : **W. HIRZEL**



SITE FISMES

- 3, Rue Chaudru - 51170
- Tél : 03.26.48.08.92 - Fax : 03.26.48.14.86
- Du lundi au vendredi : ouvert de 7h à 12h30. Le samedi de 7h30 à 11h30.
- Responsable : **S. MILLE**



L'équipe du laboratoire est composée :

- ❖ De biologistes,
- ❖ De techniciens(nes),
- ❖ De secrétaires,
- ❖ D'infirmier(ière)s préleveurs,
- ❖ D'une responsable et d'une assistante qualité,
- ❖ De relais qualité,
- ❖ D'une cellule d'identitovigilance,
- ❖ D'une responsable technique,
- ❖ D'une responsable achat,
- ❖ D'un responsable informatique,
- ❖ De responsables matériel et métrologie,
- ❖ D'un responsable gestionnaire des sous-traitants,
- ❖ De chargées des Relations Extérieures (Co-Relex),
- ❖ De coursiers,
- ❖ De personnel administratif,
- ❖ De personnel d'entretien.



Tous sont soumis au secret professionnel et aux règles d'éthique.

Les missions :

- ❖ L'accueil des patients,
- ❖ La vérification minutieuse de l'identité du patient,
- ❖ L'information des conditions nécessaires à la réalisation des prélèvements et des analyses,
- ❖ La réalisation des prélèvements en coopération avec les médecins et les infirmiers(ères) extérieur(e)s,
- ❖ L'exécution des analyses avec fiabilité et exactitude par des méthodes validées,
- ❖ La transmission des résultats aux patients et prescripteurs.



Une gamme étendue d'analyses :

Des analyses de biologie humaine à visée diagnostique ou de suivi thérapeutique :

- ❖ De biochimie clinique (glycémie, cholestérol, ionogramme, etc.),
- ❖ D'hémostase (INR, etc.), d'hématologie et d'immunohématologie (Groupes sanguins, RAI, Coombs),
- ❖ De bactériologie, parasitologie et mycologie,
- ❖ D'immuno-analyses.

Les autres domaines de compétences :

- ❖ Les bilans d'assurances,
- ❖ La médecine de santé au travail,
- ❖ La participation aux enquêtes épidémiologiques,
- ❖ La collaboration avec des laboratoires sous-traitants afin de proposer la gamme d'analyses la plus large possible.

PROCESSUS QUALITÉ

DÉMARCHE QUALITE DU LABORATOIRE

Le laboratoire a été accrédité par le COFRAC le 25 Novembre 2016 sous le n° 8-4055 selon la norme NF EN ISO 15189 « Liste des sites et portées 8-4055 disponibles sur www.cofrac.fr » (référentiel des laboratoires de biologie médicale). Cette démarche d'amélioration continue nous a permis de pérenniser notre système qualité (maintien de l'accréditation depuis 6 ans) et d'élargir l'étendue des analyses sous portée d'accréditation.

Ce manuel de prélèvement a pour objet de vous aider dans la maîtrise du processus pré-analytique et de vous fournir des informations utiles à la qualité du prélèvement.

Votre collaboration active dans le respect des procédures que nous avons mis en place est une des composantes importantes de notre réussite...Merci !

Il présente les dispositions générales adoptées et mises en œuvre par le laboratoire pour obtenir et garantir la qualité de ses prestations conformément aux exigences de la réglementation en vigueur et aux exigences de la norme NF EN ISO 15189. Il décrit notamment l'organisation du laboratoire, ses différents types de prestations et les dispositions mises en place en matière d'assurance de la qualité selon une approche par processus.

Le manuel qualité comprend la politique qualité, les objectifs qualités et les moyens de maîtrise pour y parvenir. Il est consultable sur notre site internet my-unilabs.fr, dans l'**Espace Professionnel**, rubrique « Politique qualité »

Soucieux de la satisfaction de ses partenaires, le laboratoire a mis en place plusieurs moyens de maîtrise à savoir :

- ❖ Une procédure de réclamation qui décrit des dispositions pour recueillir les données nécessaires au suivi et à l'analyse du fonctionnement de notre système qualité. Le suivi de ces déclarations est un indicateur pertinent de la maîtrise de notre système qualité.
- ❖ Des enquêtes de satisfaction qui nous permettent d'identifier les risques et opportunités d'amélioration afin d'être toujours dans une démarche d'évolution positive du système.
- ❖ Des notes d'informations et newsletters pour communiquer entre deux éditions du manuel de prélèvement des informations sur le pré-analytique ou les services mis en place par le laboratoire.

Le laboratoire tient à votre disposition le manuel qualité ainsi que la procédure de gestion des réclamations.

LES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ANALYSES MÉDICALE

Phase Pré-Analytique

- C'est l'ensemble des étapes précédant l'analyse proprement dite.
- C'est un élément clé conditionnant la fiabilité du résultat.
- De nombreux acteurs interviennent dans sa réalisation (prescripteurs, préleveurs, secrétaires, coursiers...)
- Elle comprend : la prescription, la vérification de l'identité du patient, le prélèvement, le transport du prélèvement, la réception au laboratoire, l'enregistrement du dossier et le pré-traitement.
- La donnée de sortie de la phase pré analytique est la donnée d'entrée de la phase analytique.

Phase Analytique

- C'est le processus technique permettant l'obtention d'un résultat d'analyse biologique. Des contrôles de qualité internes et externes permettent de vérifier que tous les résultats sont bien conformes aux attentes.

Phase Post-Analytique

- Elle comprend la validation, l'interprétation contextuelle du résultat ainsi que la communication appropriée du résultat au prescripteur et au patient, dans un délai compatible avec l'état de l'art.

Ces trois phases font partie des processus opérationnels du laboratoire. Des processus supports et des processus organisationnels viennent compléter les processus mis en place au laboratoire dans le cadre du système de management.

IDENTIFICATION DES PRÉLÈVEMENTS

Tout prélèvement ou échantillon transmis, doit **impérativement** comporter et **parfaitement visibles** :

- ❖ Nom usuel
- ❖ Nom de naissance
- ❖ 1^{er} prénom de naissance
- ❖ Date de naissance
- ❖ Sexe



Merci de communiquer également au laboratoire via les fiches de transmission de prélèvement le **lieu de naissance du patient** (ville ou pays pour les patients nés à l'étranger)

Ces informations doivent être **vérifiées via un document officiel à haut niveau de confiance** (Carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, extrait d'acte de naissance ou livret de famille pour les mineurs avec pièce d'identité des parents). Ces informations ainsi que la photocopie du document officiel sont utilisées pour **qualifier l'identité** du patient ; permettant l'envoi de ses comptes rendus dans son **Dossier Médical Partagé (= DMP)** sur **MonEspaceSanté**. Ils permettent également de lier le patient à ses antécédents et d'attribuer les valeurs de références adaptées. L'absence ou l'erreur d'identification du prélèvement ou de l'échantillon constitue un critère de non-conformité, elle est enregistrée comme tel dans le système qualité du laboratoire et peut entraîner la non-exécution des actes. De plus, seule **l'identité qualifiée** du patient permet l'envoi des comptes rendus dans le **DMP**. De ce fait, s'il manque une des informations et/ou la photocopie du document officiel, la qualification de l'identité n'est pas possible.

Fiches de transmission de prélèvement ou fiche de suivi médical :

Elles sont obligatoires. Elles sont mises à disposition dans les boîtes de prélèvements et dans les pochettes des prélèvements de bactériologie.

Les compléter et préciser **tous les renseignements cliniques et thérapeutiques** susceptibles d'aider à la compréhension des résultats des analyses. **Ainsi que l'heure de prélèvement (obligatoire).**

Planches d'étiquettes pré-imprimées :

Pour les patients déjà connus, avec leur identification et leurs coordonnées. Elles sont transmises au patient avec leurs résultats et vous permettent d'identifier les tubes et de vérifier leurs coordonnées. Ces fiches peuvent être utilisées comme fiche de suivi médical (compléter les champs libres).

Groupes sanguins :

La vérification de l'identité complète du patient via un document officiel à haut niveau de confiance est **indispensable pour l'acceptation du prélèvement**. Cette étape doit être tracée sur la fiche de suivi en cochant :

Identité du patient vérifiée via un document officiel

CRITÈRES D'ACCEPTATION DES ÉCHANTILLONS

1. La conformité doit être vérifiée en premier lieu pour l'identification du prélèvement :

- ❖ Le tube doit être identifié selon les recommandations du laboratoire (Nom usuel, Nom de naissance, Prénom, Date de naissance, Sexe) et être accompagné de la fiche de suivi remplie.
- ❖ La prescription doit permettre d'identifier le patient et le prescripteur.

2. Le deuxième critère d'acceptation est la conformité de l'échantillon : il doit être conforme aux recommandations de ce manuel.

3. Les conditions de transport doivent respecter la réglementation ADR et les délais d'acheminement au laboratoire doivent respecter les conditions décrites.

Il est impératif de noter la date et l'heure de prélèvement.

- ❖ Selon la norme NF EN ISO 15189 version 2022 :

« En cas d'acceptation d'un échantillon, dont l'altération a un impact clinique important, ou d'un échantillon irremplaçable, et après étude du risque pour la sécurité du patient, le compte rendu final doit indiquer la nature de l'anomalie et, le cas échéant, conseiller une certaine prudence quant à l'interprétation des résultats qui peuvent s'en trouver affectés »

Ces recommandations sont appliquées par le laboratoire sous la responsabilité du biologiste uniquement par la procédure de gestion des non-conformités.

- ❖ Si un ou plusieurs de ces critères ne sont pas respectés, la demande peut être rejetée par les secrétaires ou les technicien(ne)s et transmise au biologiste qui, seul, décidera de l'acceptation éventuelle de la demande. Le préleveur est alors averti ainsi que le médecin si besoin.

Une notification peut être ajoutée sur le compte rendu afin d'informer le prescripteur d'une non-conformité sur le prélèvement.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU PATIENT

Contexte réglementaire et normatif

❖ Norme ISO 15189 version 2022 :

« Pour la plupart des procédures de laboratoire habituellement pratiquées, le consentement peut être implicite si le patient se soumet volontairement à la procédure de prélèvement d'échantillon (une ponction veineuse, par exemple). »

❖ Règles de bonnes pratiques en génétique constitutionnelle à des fins médicales (Hors diagnostic prénatal) de l'HAS :

« Le consentement écrit doit être préalable à l'examen génétique, libre, éclairé, spécial et révocable à tout moment »

« Le consentement doit être consigné par écrit par la personne pour qui sera réalisé l'examen des caractéristiques génétiques.

« Cas des personnes mineures, et des personnes majeures sous tutelle :

Lorsque la personne intéressée est un mineur ou un majeur sous tutelle, le consentement est donné par les titulaires de l'autorité parentale ou par le tuteur.

» Modification de la prescription et consentement.

« Lorsque le biologiste estime devoir modifier la prescription, il le fait dans la mesure du possible en concertation avec le prescripteur initial. Si nécessaire une information préalable et un consentement écrit complémentaire du patient seront demandés. »

Modalités de maîtrise mises en place au laboratoire

- ❖ Pour les patients avec ordonnance : le consentement est implicite lorsque que le patient accepte de se soumettre aux procédures de prélèvement.
- ❖ En cas de demande d'analyses sans ordonnance ou d'analyses supplémentaires par rapport à une ordonnance existante : un formulaire DE-MU1-010 « Demande d'analyse sans ordonnance ou HN – Refus d'analyses prescrites » a été créé. Il est à faire remplir aux patients, puis il est scanné dans le dossier du patient.
- ❖ En cas d'accord pour la réalisation d'analyses hors nomenclature : utiliser le même formulaire.
- ❖ Pour les analyses génétiques : les consentements sont disponibles au laboratoire ou sont téléchargeables sur le site internet du laboratoire Cerba www.lab-cerba.com

Pour les patients souhaitant obtenir leur résultat sur la plateforme sécurisée KIRO : **un consentement doit être signé par le patient**. Ce consentement est présent dans les boîtes de prélèvement ainsi que sur les fiches de recueil d'une urine et sur les fiches de renseignements COVID.

GESTION DES URGENCES

1. Comment définit-on « une urgence » au laboratoire ?

- ❖ Les analyses demandées en urgence par le prescripteur : le plus souvent indiquées « en urgence » ou « urgent » sur l'ordonnance,
- ❖ Un préleveur peut demander une analyse en urgence s'il juge que l'état du patient au moment du prélèvement le nécessite,
- ❖ Les analyses qui, par définition, sont des analyses urgentes :
 - D-Dimères
 - Troponine
 - Recherche de Paludisme ou goutte épaisse
- ❖ Les analyses ayant un impératif horaire (résultats pour les services de chimiothérapie, etc.).

2. Que doit faire le préleveur extérieur dans ce cas-là ?

- ❖ Il doit s'assurer que l'échantillon est transmis au laboratoire dans un délai approprié,
- ❖ Il doit attirer l'attention sur cet échantillon par tous les moyens à sa disposition (étiquette « urgent » collée sur la boîte, prévenir la secrétaire, etc.).

3. Que doit faire le laboratoire dans ce cas-là ?

- ❖ Le laboratoire met tout en œuvre pour diminuer au maximum le délai de rendu de résultat en garantissant la qualité de l'examen ainsi que la communication de celui-ci : le laboratoire applique la procédure d'urgence en vigueur.

Le laboratoire s'est engagé à transmettre aux prescripteurs les résultats d'analyses urgentes provenant d'un prélèvement externe dans les **5h après la réalisation du prélèvement**.

PROCESSUS PRÉ-ANALYTIQUE

FICHE DE SUIVI PRÉLÈVEMENT

1. Identité du patient :

- ❖ **Vous n'avez pas d'étiquettes du patient :**
 - Nom usuel + 1^{er} Prénom de naissance
 - Nom de naissance : **obligatoire**
 - Date de naissance + Sexe
 - Lieu de naissance : nouveauté pour pouvoir **qualifier l'identité du patient** et permettre l'envoi de son compte rendu dans son **Dossier Médical partagé**
 - Adresse complète + numéro de téléphone
 - Adresse mail (obligatoire pour le rendu des résultats par internet via KIRO, **sans oublier le consentement**)
- ❖ **Vous avez une FIP pré remplie du patient (vérifier que vous avez les bonnes étiquettes, attention les patients donnent parfois celles du conjoint !!!) :**
 - **Cocher « Vérification des informations »** si tous les renseignements sont justes. Ceci atteste que les étiquettes collées sur les prélèvements correspondent au patient prélevé.
 - **NB** : Noter tout changement de coordonnées (téléphone, adresse...).
- ❖ **Dans tous les cas :**
 - Indiquer ou vérifier l'adresse mail du patient pour les résultats sur la plateforme sécurisée KIRO (lien envoyé par mail) et le n° de téléphone portable pour les résultats d'INR sur smartphone patient par Bioserveur.
 - Vérifier l'identité du patient via un document officiel à haut niveau de confiance (Carte d'identité, passeport, carte de séjour) et nous fournir une photocopie du document officiel contrôlé.

2. Caisse et mutuelle :

- ❖ Si patient non connu, ou changement de mutuelle : transmettre les photocopies des attestations de caisse et mutuelle.

3. Préleveur :

- ❖ Noter votre nom, renseigner la date et l'heure du prélèvement (obligation de la norme NF EN ISO 15189),
- ❖ Cocher « INR sur smartphone IDE par Bioserveur » si vous souhaitez recevoir les résultats d'INR de votre patient.

4. Ordonnance :

- ❖ Renseigner le nom du prescripteur et du médecin traitant au besoin,
- ❖ Cocher la case adéquate. Bien spécifier s'il y a une ordonnance renouvelable au laboratoire et dans ce cas noter les examens demandés.

5. Renseignements :

- ❖ Dosage de médicaments, bien préciser le traitement, la date et heure de dernière prise, ainsi que la posologie (obligatoire pour traitement anti-rejet).

6. Résultat / Échantillons / Groupes sanguins / Photocopie ordonnance :

- ❖ Cocher les cases adéquates,
- ❖ Pour les groupes sanguins chez une femme enceinte : préciser si elle a reçu une injection de Rophylac et noter la date de l'injection le cas échéant,
- ❖ Renseigner les éventuels antécédents transfusionnels de moins de 4 mois,
- ❖ **Pour les résultats internet (par mail) : faire remplir et signer par le patient le consentement en bas du document → Obligatoire.**

RECOMMANDATION PRÉ-ANALYTIQUE

Facturation / Prise en charge

Les informations suivantes sont nécessaires :

- ❖ **Ordonnance** dans tous les cas (original, propre et lisible)
- ❖ **Patient** : Adresse du patient (Pour l'envoi des résultats) et téléphone (Permet de joindre le patient en cas de résultat anormal si le médecin est non joignable, et permet l'obtention de renseignements administratifs). Date de début de grossesse le cas échéant.
- ❖ **Tiers Payant** : Code caisse, Régime, Centre, N° de sécurité sociale.
- ❖ **Nature de l'exonération** : maladie, maternité, accident du travail, invalidité, etc.
- ❖ **C2S (anciennement CMU et ACS A, B et C), AME** avec date de fin de droits.
- ❖ **Mutuelle** : Nom de la mutuelle et code préfectoral = numéro AMC/de télétransmission et le N° d'adhérent avec date de fin de droits.

En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraires est envoyée au patient par le service facturation du laboratoire.

État de jeûne

Merci de cocher la case correspondante à l'état de jeûne du patient sur la fiche de transmission de prélèvement :

Echantillons :	
<input type="checkbox"/> à jeun	<input type="checkbox"/> sang (nb tubes) :
<input type="checkbox"/> non à jeun	<input type="checkbox"/> urines/selles jointes
<input type="checkbox"/> Prélèvement difficile	<input type="checkbox"/> urines/selles à venir
<input type="checkbox"/> Bilan Urgent	<input type="checkbox"/> autres :

C'est un des éléments permettant la bonne exécution technique des analyses et une interprétation pertinente des résultats.

Si cette information ne nous est pas communiquée, un commentaire apparaîtra sur le compte rendu patient et prescripteur.

Une période de jeûne strict d'au moins 12 heures est indispensable pour le dosage de la glycémie, bilan lipidique, fer, TRP (liste non exhaustive). Il est possible de boire un verre d'eau, il est recommandé de prendre un repas léger la veille au soir.

Pour les autres dosages, une période de jeûne (de 4 heures) est recommandée mais non obligatoire. A défaut un repas léger, pauvre en matières grasses est à prévoir ; le prélèvement, si possible, doit être effectué au moins 2 heures après la collation.

Pour les prélèvements d'hémostase : pas de conditions particulières.

Le jeûne assure une meilleure qualité des sérums et/ou plasmas (viscosité augmentée des sérums lactescents avec par exemple modification possible des conditions de pipetage).

RECOMMANDATION PRÉ-ANALYTIQUE SPECIFIQUES

Dosage de médicaments

Conformément à la nomenclature des actes de biologie médicale chaque résultat d'un dosage de médicament doit mentionner :

- ❖ Les renseignements posologiques (nom du médicament, dose journalière, date et heure de dernière prise),
- ❖ La date de début du traitement et/ou de l'éventuelle modification de la posologie,
- ❖ L'âge, la taille, le poids du sujet lorsque cela est possible.

Prélèvements de bactériologie

Toujours vérifier l'identification du flacon (sinon demander au patient d'identifier le flacon). Les prélèvements sont accompagnés d'une fiche de renseignements spécifique à chaque prélèvement à remplir par le patient ou le préleveur.

Noter tous les renseignements cliniques susceptibles d'aider à la bonne orientation microbiologique.

Des fiches de préconisations de recueil sont disponibles au laboratoire à l'intention des patients ; ainsi que sur notre site internet my-unilabs.fr > Unilabs BIOCT > Espace préleveurs.

Interférences des médicaments et des aliments

La consommation de certains aliments peut influencer de manière significative les résultats d'analyses. Le laboratoire tient à votre disposition un document « Interférences des médicaments et des aliments ».

Un régime alimentaire peut être préconisé (se reporter à l'analyse concernée).

Renseignements cliniques

L'obtention de renseignements pour certaines analyses est indispensable à l'interprétation biologique des résultats. Vous retrouvez ces informations dans le référentiel des analyses.

Exécution de la prescription

Le laboratoire exécute la prescription médicale. Lorsque le prescripteur précise une technique particulière ou prescrit une analyse spécialisée non réalisée par le laboratoire, l'analyse est transmise à un laboratoire spécialisé. Dans ce cas, le nom du laboratoire exécutant est indiqué sur le compte rendu patient et prescripteur.

PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS – MATÉRIEL UTILISÉ

Contenants	Description	A disposition au laboratoire ou sur demande
	Boîte de transport de prélèvement sanguin certifiée conforme à l'instruction P650 e l'ARD	A disposition
	Tubes vacuette sous vide. Attention aux dates de péremption	Dans les boîtes sur demande
	Garrot tourniquet sans latex	Sur demande
	Aiguille à prélèvement de sang, à usage unique, vert (0.8 mm x 38 mm) – noir (0.7 mm x 38 mm)	Dans les boîtes et sur demande
	Unité à ailettes, stériles, à usage unique. Système de protection intégré. Technique uni-manuelle. Mise en sécurité irréversible, confirmée par un clic sonore.	Dans les boîtes
	Corps de pompe simple à usage unique avec système de sécurité intégré. L'aiguille est piégée dans le manchon protecteur après activation de la sécurité au retrait de l'aiguille de la veine. Verrouillage de la sécurité confirmé par un « clic » sonore.	Dans les boîtes
	Corps de prélèvement à usage unique en polypropylène.	Sur demande
	Corps de prélèvement automatique avec système de désadaptation de l'aiguille intégré. Ce corps est réutilisable jusqu'à 100 fois, avec désinfection entre chaque prélèvement.	Sur demande
	Tampons imbibés d'alcool isopropylique à 70% et/ou lingette hydroalcoolique – usage unique	Dans les boîtes et sur demande
	Coton	Dans les boîtes et sur demande
	Pansement hypoallergénique unitaire	Dans les boîtes et sur demande
	Boîte récupératrice d'aiguilles, poubelle pour déchets contaminés	Sur demande
	Kit de prélèvement avec coton, tampon alcoolisé, pansement. Conditionnement individuel sous sachet	Dans les boîtes et sur demande
	Sacoche isotherme de transport des boîtes	Sur demande

- ❖ Les établissements de soins et les préleveurs externes s'engagent à respecter les conditions de stockage du matériel fournis ainsi que leur péremption. L'ensemble du matériel cité dans ce tableau doit être conservé entre +15 et +25°C (selon l'étude des températures des produits effectuée par le laboratoire).
- ❖ Chaque condition de stockage particulière est indiquée dans ce présent manuel (Exemple : tube CTAD à conserver à l'abri de la lumière, page 17).

PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS – PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES

Le préleveur, muni de l'ordonnance s'assure de l'identité du patient (identification positive des noms, prénom et date de naissance) et de la conformité entre les analyses prescrites et les tubes choisis.

Il s'assure de la conformité des conditions de prélèvement :

- ❖ Respect des préconisations (état de jeûne...)
- ❖ Renseignements cliniques (dernière prise de médicaments, dates des dernières règles...)
- ❖ Périodes de repos ou d'activité pour les paramètres le nécessitant,
- ❖ Dates de prélèvements recommandées par le prescripteur.

Il s'enquiert de l'existence d'une éventuelle thérapeutique et sollicite, si nécessaire, des informations cliniques complémentaires et note ces informations sur la fiche de suivi médical.

Technique utilisée

- ❖ Le préleveur doit adopter une attitude calme et rassurante
- ❖ Installer le patient bras dénudé étendu vers le bas.
- ❖ Nettoyage des mains du préleveur avec un savon antiseptique ou une solution hydro alcoolique et/ou port de gants à usage unique.
- ❖ Pose du garrot au-dessus du site de ponction sans trop serrer, desserrer le garrot dès l'insertion du premier tube.
- ❖ Examen visuel et recherche d'une veine par la palpation.
- ❖ Antisepsie de la peau à l'aide d'un coton imprégné de solution antiseptique ou lingette imprégnée (proscrire les solutions alcoolisées lors d'un dosage d'alcoolémie et pour les enfants < 30 mois).
- ❖ Utilisation d'aiguille stérile à usage unique.
- ❖ Ponction veineuse avec un angle de 20-30° et biseau en haut.
- ❖ Relâcher le garrot avant de retirer l'aiguille.
- ❖ Ne pas re-capuchonner, laisser tomber l'aiguille dans le container à aiguilles.
- ❖ Comprimer (ou demander au patient) avec un coton sec le site de ponction jusqu'à arrêt complet du saignement.
- ❖ Agiter les tubes par retournements lents et successifs.
- ❖ Etiqueter les tubes prélevés avec les étiquettes pré-imprimées ou manuellement devant le patient.
- ❖ Mettre un coton propre et un sparadrap et informer le patient de ne pas porter de charge pendant 1/4 heure et de retirer le sparadrap au bout de 30 minutes.
- ❖ Retirer et jeter les gants.

Élimination des déchets

- ❖ **Élimination de l'aiguille :**
 - Soit utilisation de corps à usage unique (jeter l'ensemble sans désolidariser le corps et l'aiguille dans un container adapté).
 - Soit utiliser un système de corps de pompe éjectable qui devra être nettoyé entre chaque patient par des lingettes antiseptiques.
- Les aiguilles doivent être obligatoirement éliminées dans le container prévu à cet effet (boîte récupératrice d'aiguilles), immédiatement après le prélèvement et au vu du patient → **Le recapuchonnage est interdit !**
- ❖ Les déchets mous (cotons) et tout objet en contact avec du sang ou un autre produit biologique doivent être éliminés dans des emballage spécifiques pour DASRI.

ORDRE DE PRÉLÈVEMENT DES TUBES

Couleurs	Types et volumes
	Flacons à hémoculture 40 mL Bact Alert Aérobie et Anaérobie A conserver entre +15 et +30°C
	Tube de purge uniquement si prélèvement avec système à ailettes d'un tube citraté
	Tube coagulation CTAD 3.5 mL (à conserver à l'abri de la lumière dans la boîte de prélèvement avant utilisation)
	Tube sec avec activateur de coagulation 3.5 mL
	Tube avec héparine de lithium 3.5 mL
	Tube EDTA K2 4 mL
	Tube fluorure de sodium / EDTA K3 4 mL
	Tube EDTA + Aprotitine 4 mL (ACTH)

❖ Les tubes GREINER doivent être conservés entre +4 et +25°C.



Veiller au bon remplissage des tubes.

Il est recommandé d'homogénéiser le tube dès le retrait du corps de prélèvement, par plusieurs retournements lents (8).



Pour rappel, le niveau de remplissage acceptable des tubes bleus est indiqué par une flèche noire.



Prévoir au moins 2 tubes EDTA en cas de demande multiple sur ces tubes (**NFS + Groupes sanguins/RAI + PTH + BNP**). Des tubes EDTA avec gel pour le BNP sont disponibles au laboratoire si besoin, mais les tubes sans gel sont acceptés.



LISTE DES TESTS DYNAMIQUES

Glycémie à jeun et postprandiale

- ❖ Réaliser le 1^{er} prélèvement sur un patient impérativement à jeun de 12h
- ❖ Puis réaliser un second prélèvement : **2 heures après** le début d'un déjeuner classique, **ou 1h30 après** le début d'un petit déjeuner riche en sucre.

Hyperglycémie provoquée (HGPO) par voie orale pour le dépistage du Diabète gestationnel (durée 2h)

- ❖ Réaliser le 1^{er} prélèvement sanguin (= T0) sur une patiente impérativement à jeun et au repos.
- ❖ Demander un recueil d'urine simultanément si prescrit par le médecin.
- ❖ Faire ingérer à la patiente 75 g de glucose (GlucomedicsTM 75 TM = solution prête à l'emploi). Le sucre doit être ingéré rapidement, le chronomètre n'étant déclenché qu'après ingestion complète.
- ❖ Demander ensuite à la patiente de rester au calme.
- ❖ A T+1h et à T+2h, réaliser à nouveau un prélèvement sanguin.

Hyperglycémie provoquée (HGPO) par voie orale post accouchement (durée 2h)

- ❖ Même protocole initial que pour le dépistage du diabète gestationnel (75 g de glucose et durée du test 2h).

Hyperglycémie provoquée (HGPO) hors grossesse

But du test

Le dépistage précoce du diabète et l'exploration de certaines hypoglycémies.

Déroulement :

- ❖ Même protocole initial que pour le dépistage du diabète gestationnel (Faire ingérer au patient la dose de glucose prescrite par le médecin (GlucomedicsTM = solution prête à l'emploi). Si pas de précision donner 75g ou 1g/Kg pour un adulte.
- ❖ Durée de l'épreuve : selon prescription ou 2h si non précisé.
- ❖ NB : En fonction de la prescription, les prélèvements sanguins pourront être espacés de 30 minutes au lieu de 60 minutes.

Attention : il est impératif que les tubes soient bien identifiés et que les différentes heures de prélèvement soient notées.

Test au synacthène rapide ou immédiat

- ❖ Réaliser entre 8h et 10h un prélèvement sur tube sec pour la cortisolémie de base. On peut éventuellement doser 17OH progestérone ou d'autres hormones (un tube sec par hormone).
- ❖ Injecter en IM ou IV l'ampoule de synacthène 0,25 mg/1 mL prescrite par le médecin et apportée par le patient.
- ❖ Nouveau prélèvement après 30 et/ou 60 minutes sur un tube sec pour le dosage du cortisol (et un autre tube sec par hormone si dosage de la 17OH progestérone ou autre hormone), le patient étant resté au repos dans l'intervalle de temps).

Test respiratoire à l'urée : Helicobacter Pylori

- ❖ Ce test dynamique est à réaliser de préférence au laboratoire.
- ❖ Précautions pré-analytiques : Le test doit être réalisé après :
 - Sans boire ni manger ni fumer depuis au moins 8 heures,
 - Arrêt de tout traitement antibiotique depuis au moins 1 mois,
 - Arrêt des anti-sécrétoires – IPP – Anti-H2 - depuis 2 semaines.

IPP :

Esoméprazole	Mopral®
Eupantol®	Ogast®
Inexium®	Ogastoro®
Inipesia®	Oméprazole
Inipomp®	Pantoprazole
Ipraalox®	Pariet®
Lansoprazole	Rabéprazole
Lanzor®	Zoltum®

Anti-H2 :

Azantac®	Stomedine®
Cimétidine®	Tagamet®
Famotidine®	Ulcars®
Nizaxid®	
Pepcidduo®	
Pepdine®	
Raniplex®	
Ranitidine®	

- Arrêt des anti-acides et pansements gastro-intestinaux depuis 24 heures :

Alginate de sodium / Bicarbonate de sodium®	Hépatoum brûlures d'estomac®	Phosphalugel®
Acidrine®	Hydroxydes Al/Mg Sandoz conseil®	Poly-Karaya®
Actapulgite®	Imonogas®	Polysane®
Bedelix®	Isudrine®	Rennie®
Bolinan®	Kaobrol®	Riopan®
Digestif Marga®	Kaomuth®	Rocgel®
Dops®	Maalox®	Seroxidar®
Elusanes calmodiger®	Marga®	Siligaz®
Gastropax®	Moxydar®	Smecta®
Gastropulgite®	Mupax®	Topaal®
Gaviscon®	Mutésa®	Topalkan®
Gavinconelle®	Neutroses®	Triglysal®
Gelox®	Pepsane®	Xolaam®

Le patient doit :

- ❖ Se procurer le coffret en pharmacie sur prescription médicale :
 - **Helikit pour les adultes** : urée 13C : 75 mg ; acide citrique : 1,4 g à diluer dans 200 mL d'eau
 - **Helicobacter Test Infai** : urée 13C : 75 mg pour adultes et adolescents de plus de 12 ans – ou 45 mg pour enfant de moins de 12 ans + 200 mL de jus d'orange 100% concentré (non fourni) Ou + 1 g d'acide citrique diluer dans 200 mL d'eau (non fourni)
- ❖ Le patient vient avec le kit le jour du prélèvement,
- ❖ Venir le matin à jeun strict de 8h minimum : ni boire, ni manger, ni fumer depuis 8h,
- ❖ Prévoir de rester 3/4 heure au laboratoire.

Protocole (exemple pour le test HELIKIT) :

- ❖ Au repos durant l'épreuve,
- ❖ Le patient boit la moitié du verre préparé (100 mL) avec la solution d'acide citrique et de l'eau,
- ❖ Il souffle immédiatement dans 2 tubes, pour effectuer le premier prélèvement (dosage initial du rapport C13/C12 dans le CO₂ expiré),
- ❖ Le patient boit l'autre moitié du verre (100 mL), dans lequel on a ajouté le sachet contenant l'urée marquée,
- ❖ Après 30 minutes, le patient souffle à nouveau dans 2 tubes pour le 2^{ème} prélèvement d'air expiré.

Le kit est conservé à température ambiante et transmis au laboratoire Cerba.

Délai de rendu des résultats : 8 jours.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PARTICULARITES LES PLUS COURANTES POUR LES ANALYSES SPECIALISEES

Analyses à effectuer impérativement au laboratoire	
Acide lactique	Centrifuger dans les 15 minutes + plasma à congeler immédiatement
ADH – Vasopressine	Congeler immédiatement
Ammoniémie	Congeler immédiatement
Angiotensine II	Congeler immédiatement – HN 54 euros
Calcium ionisé	Congeler dans l'heure – HN 26 euros Prélever sur tube sec avec gel obligatoirement
CH50	Congeler dans l'heure
Cryoglobuline	Tubes secs à préchauffer à 37°C avant le prélèvement - A jeun
DPNI	Kit spécifique – Consentement + fiche de renseignement + CR échographie du 1er trimestre + résultat du dépistage HT21 + indication
Homocystéine	Centrifuger rapidement – HN 69 euros
NSE – Énolase spécifique	Congeler dans l'heure
Quantiféron	Prélèvement réalisé du lundi au jeudi . Pas le vendredi ni le samedi. Pris en charge uniquement avant traitement immunosuppresseur, patient HIV, enfant migrant de moins de 15 ans, étude autour d'un cas de tuberculose avéré (entourage) uniquement chez l'adulte de plus de 15 ans. Sinon HN 119 euros
Rénine	Congeler immédiatement
Vitamine C	Congeler immédiatement – HN 49 euros

Prélèvements à apporter rapidement au laboratoire (congélation impérative dans les 2 à 4h)		
ACTH	1 tube EDTA + Aprotinine Disponible au laboratoire 	A réaliser le matin entre 8h et 10h
Activité anti-Xa		<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement 3 à 4h après l'injection sous-cutanée de Lovenox®, Fragmine® ou Fraxiparine® ; - Prélèvement 4 à 6h après l'injection sous-cutanée d'Innohep® ou Fraxodi®. - Pour la Calciparine® : prélèvement à mi-chemin entre 2 injections (à réaliser au laboratoire de préférence car délai préanalytique spéciale) Préciser le traitement anticoagulant et l'heure d'injection
Calcitonine		A jeun. Arrêt IPP 15 jours avant
CTX Cross Laps		A jeun. Idéalement avant 9h
Facteur I, II, V, VII, VIII, IX, X, XI, XII		Prendre plusieurs tubes si plusieurs facteurs demandés
IgF-1		Congeler dans les 4h

Autres analyses à conditions particulières

AMH		Remboursée chez la femme en enfant de moins de 15 ans. Préciser date des dernières règles. A prélever au 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} jour du cycle. HN 55 euros chez l'homme
Chaînes légères libre Kappa et Lambda		HN 48 euros par chaîne (soit 96 euros les 2)
HLA B27 antigénique et génotypage		HN 40 euros pour l'antigénique. Joindre le consentement pour le Génotypage (dépistage avant traitement contenant de l'abacavir®) Antigénique réalisé du lundi au vendredi avant 12h (ne nécessite pas de consentement)
Lymphocytes CD3, CD4, CD8		Ne pas prélever le vendredi après-midi, le samedi et veille de jour férié
Rhésus D génotypage – ADN fœtal circulant	 X3 (10 mL au total)	Consentement + préciser impérativement si 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} détermination + joindre la carte de groupe sanguin de la mère. Prix variable
Vitamine A1 – rétinol		A jeun. Conserver à l'abri de la lumière
Vitamine B1 - Thiamine		Conserver à l'abri de la lumière HN 40 euros
Vitamine B6 – Pyridoxal 5 phosphate		Conserver à l'abri de la lumière Prix variable
Vitamine E – Alpha Tocophérol		A jeun. Conserver à l'abri de la lumière
Vitamine K1		Conserver à l'abri de la lumière HN 136 euros
Fibromètre / Fibrotest	 + + +	Renseigner la date de naissance et le sexe. HN 46 euros. Remboursé si suivi de l'hépatite C chronique non traité, sans comorbidité, chez l'adulte à raison d'une prescription annuelle. Examen non autorisé chez les patients de moins de 18 ans. Contacter le laboratoire si prescription Actitest ou Fibromax ou NASH test (prix variable)
Sérotonine	 Sans gel (tube sur demande au laboratoire)	Éviter la consommation de fruits secs, bananes, chocolats et agrumes pendant les 2 jours précédents le dosage.
Prolactine		Repos 20 minutes avant la prise de sang

- ❖ Pour plus d'information sur d'autres analyses, consulter notre site internet <https://my-unilabs.fr/professionnels-de-sante/bioct/preleveurs> > Analyses et conditions préanalytiques > Liste des Analyses.

LES CONTENANTS

Contenant	Description	A disposition au laboratoire ou sur demande
	Flacon stérile à bouchon vissant de 100 mL sans conservateur avec unité de transfert intégré	A disposition dans des pochettes avec fiche de suivi
	Tube avec conservateur (acide borique) permettant une conservation de 24h à température ambiante avant analyses + Tube neutre (bouchon blanc)	A disposition dans des pochettes avec fiches de suivi
	Collecteur d'urine pédiatrique	Sur demande
	Pot stérile de 180 mL avec ou sans spatule	A disposition dans des pochettes avec fiche de suivi
	Écouvillon stérile Sigma-Transwab® avec embout floqué des fibres de nylon + milieu de transport liquide permettant une conservation des germes de 48h. (2 tailles disponibles, bouchon violet et orange).	A disposition dans des pochettes avec fiche de suivi
	Fécal Transwab permettant une conservation des selles de 48h à température ambiante ou à 2-8°C en cas de coproculture	A disposition dans les pochettes avec fiche de suivi
	Kit pour <i>Mycoplasma genitalium</i> et <i>Trichomonas vaginalis</i> par PCR	Sur demande
	Kit pour germes classique, <i>Chlamydia/gonocoque</i> , <i>Mycoplasma hominis/U. urealyticum</i>	Sur demande
	Seringue stérile pour la ponction des liquides articulaires + prélèvement des urines par sondage	Non fourni
	Flacon de 500 mL pour le recueil des comptes d'Addis/HLM (hématie, leucocytes, minutes). Usage unique	A disposition
	Flacon de 2000 ou 2700 mL pour le recueil des urines de 24h. Usage unique	A disposition
	Flacons BacT/ALERT® FA Aérobie et Anaérobie. 40 mL de milieu complexe supplémenté avec billes polymériques absorbantes. Volume recommandé 10 mL	A disposition dans des pochettes avec fiche de suivi et notice de prélèvement
	Prélèvements mycologiques Sérum physiologique stérile, scalpel, curettes, vaccinostyle, ciseaux, pinces, scotch transparent, Boîte de Pétri stérile, écouvillons stériles	Sur demande
	Lame porte-objet à bords rodés pour microscope	Sur demande
	Kits pour prélèvements nasopharyngés (petit tube en cas de recherche de COVID19 seule)	Sur demande
	Kit pour prélèvements nasopharyngés (grand tube en cas de recherche de COVID19 ± VRS ± grippe)	Sur demande

❖ L'ensemble de ces contenants sont à conserver entre +15 et +25°C.

PRÉLÈVEMENTS MICROBIOLOGIQUES

ECBU : EXAMEN CYTO BACTÉRIOLOGIQUE DES URINES

Conditions pré analytiques :

Adulte non sondé : De préférence la première miction du matin ou ne pas avoir uriné depuis au moins 3 heures (l'échantillon d'urine peut être recueilli à n'importe quel moment de la journée en cas d'infection urinaire).

- ❖ Se laver soigneusement les mains,
- ❖ Faire une toilette intime soignée (avec la lingette antiseptique fournie, ou avec du savon),
- ❖ Eliminer le premier jet d'urines dans les toilettes,
- ❖ Uriner ensuite dans le flacon et le refermer hermétiquement,
- ❖ Incrire nom, prénom et date de naissance sur le flacon.

Nourrisson et jeune enfant : utiliser un collecteur stérile après toilette soignée avec lingette désinfectante. Ne pas laisser le collecteur en place plus de 60 minutes.

Si patient porteur d'une sonde :

Recueil par ponction (seringue + aiguille stérile) dans la paroi de la sonde après désinfection. Si changement de sonde : faire le prélèvement sur nouvelle sonde. Ne pas prélever les urines dans le sac collecteur. Apporter dans les plus brefs délais au laboratoire. *Noter tout renseignement clinique (traitement antibiotique, douleurs, antécédent, etc.).*

Contenants et délai d'acheminement au laboratoire :

Sans conservateur  : 2h à température ambiante ou 12h à +4°C

Avec acide borique + tube neutre  : 12h à température ambiante ou 12h à +4°C

Résultats : J+1 à J+3

Information du recueil :

- ❖ Date et heure du recueil : le / / à h
- ❖ Mode de recueil : 1er jet ; milieu de jet ; sondage aller-retour ; sur sonde à demeure ; dispositif collecteur (poche stérile, penilex)
- ❖ Conservation du flacon : température ambiante ; réfrigérateur (+4°C)

Renseignements cliniques :

- ❖ Prise d'un antibiotique avant le recueil ? Si oui, lequel :
- ❖ Brûlures / envie fréquentes d'uriner ?
- ❖ Douleurs bas ventre ou bas du dos ?
- ❖ Avez-vous de la fièvre (> 38°C) ?
- ❖ Présence de sang dans les urines ?
- ❖ Contrôle avant ou après traitement ? Si oui, lequel ?
- ❖ Grossesse en cours ?
- ❖ Menstruation en cours ?
- ❖ Contrôle avant ou après intervention sur les voies urinaires ? Si oui, laquelle + date :
- ❖ Avez-vous une pathologie rénale ? Si oui, préciser :
- ❖ Immunodépression (greffe, cirrhose, traitement immunosuppresseur, etc.) ? Préciser
- ❖ Diabète ?

RECUEILS DE SELLES : COPROCULTURE / PARASITOLOGIE

Préconisations pour le recueil :

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques (Eviter les selles moulées).

Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement, avec un régime pauvre en résidus la veille (éviter les fibres alimentaires contenues dans les légumes verts, les fruits, les céréales, les viandes fibreuses ...).

- ❖ Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- ❖ Identifier le flacon avec nom, prénom et date de naissance.
- ❖ Noter la date et l'heure du recueil.



Délai d'acheminement au laboratoire :

Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais :

- ❖ **Coproculture** : dans les 2h si conservation à température ambiante ou 12h si conservation au réfrigérateur. + Fécal Transwab 24h à température ambiante ou réfrigéré
- ❖ **Parasitologie (il est préconisé de réaliser 3 examens sur 3 à 6 jours)** : conservation du flacon 12h à température ambiante ou 72h si conservation au réfrigérateur.

Renseignements cliniques :

VOYAGE RECENT

TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE en cours

DIARRHEE

IMMUNO DEPRESSION

Recherche Particulière :

PAYS :

FIEVRE

VOMISSEMENTS

Vie en collectivité

Antécédents pathologiques :

Résultats : J+3 à J+7

RECUEIL DE SELLES : RECHERCHE DE SANG DANS LES SELLES

Préconisations pour le recueil :

Ne pas faire de recherche en cas de crise hémorroïdaires, constipation aigue, hématurie (sang dans les urines → risque de faux positifs).

L'alcool, l'aspirine ou d'autres médicaments irritants pour l'appareil gastro-intestinal peuvent provoquer des saignements. Leur prise doit être arrêtée au moins 48 heures avant le recueil des selles.

Aucun régime alimentaire préalable au recueil n'est nécessaire.

Chez la femme, le recueil doit être éloigné de plus de 3 jours des règles (risque de faux positifs).

Conditions de recueil :

Identifier le flacon avec nom, prénom et date de naissance. Noter la date et l'heure du recueil.

Recueillir un échantillon de selles fraîchement émises directement dans le flacon stérile fourni par le laboratoire. Conservation du flacon 12h à température ambiante ou 72h à +4°C. Répéter l'opération les deux jours suivants (en cas de prescription sur 3 jours).

Il est préconisé de réaliser 3 recherches sur 3 selles différentes.

Résultats : J+1

HEMOCULTURE

Préconisations pour le recueil :

- ❖ En dehors d'un contexte d'endocardite ou d'infection sur cathéter central, prélever 6 flacons sur le même prélèvement : 3 flacons aérobies et 3 flacons anaérobies
- ❖ Réaliser le prélèvement de préférence lors d'un pic fébrile, à l'aide du dispositif à ailettes après une désinfection soignée du site de prélèvement à l'alcool à 70° et du bouchon du flacon
- ❖ Ne plus palper après la désinfection
- ❖ Technique classique au dispositif à ailettes : Prélever la veine avec l'aiguille à ailettes, Prélever en premier le flacon aérobie (bouchon vert) puis le flacon anaérobie (bouchon orange). Remplir les flacons avec 10 mL max de sang en desserrant le garrot puis à la fin du remplissage retirer l'ailette du bras du patient tout en laissant le dispositif relié au flacon.
- ❖ A la fin du prélèvement, pendant le temps de contention, désinfecter à nouveau les flacons
- ❖ Homogénéiser le flacon par 2 ou 3 retournements



Délai d'acheminement au laboratoire :

- ❖ Conservation des flacons 24h à température ambiante.

Renseignements cliniques :

- ❖ Noter l'heure du prélèvement, température du patient au moment du prélèvement ainsi que le traitement éventuel (antibiotique)

Résultats : après 7 jours d'incubation

EXPECTORATION

Préconisations pour le recueil :

- ❖ Recueil à faire de préférence au réveil, avant de déjeuner, le matin après rinçage de la bouche avec de l'eau si possible lors d'un effort de toux.
- ❖ Recueil dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
- ❖ Dans la mesure du possible, faire un recueil avant toute prise d'antibiotiques (sauf avis contraire du médecin)
- ❖ Il devra être le plus purulent possible et non salivaire

Délai d'acheminement au laboratoire :

- ❖ Porter le prélèvement le plus rapidement possible au laboratoire (dans les 2h à température ambiante ou 24h à 2-8°C).

Renseignements cliniques :

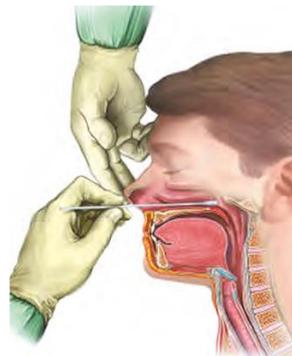
- ❖ Traitement ATB à spécifier dans le dossier.

Résultats : J+1 ou J+4

PRÉLÈVEMENT NASOPHARYNGÉS – RECHERCHE DE SARS-COV-2

Modalité de prélèvement :

- ❖ Demander au patient de se moucher si nécessaire,
- ❖ Mettre un masque au patient,
- ❖ Demander au patient de regarder devant lui,
- ❖ Baisser son masque pour dégager le nez,
- ❖ Lui demander de bloquer sa respiration,
- ❖ Réaliser le prélèvement naso-pharyngé comme indiqué ci-dessous :
 - Soulever la pointe du nez de manière à offrir la vision de la fosse nasale en enfilade au niveau de son plancher,
 - Saisir entre deux doigts l'écouvillon et introduire l'écouvillon dans la narine **perpendiculairement au plan de la face** (et non parallèlement à l'arrêt nasale) en longeant le plancher de la fosse nasale,
 - Enfoncez l'écouvillon jusqu'au contact de la paroi rhino-pharyngée. Une résistance doit être nettement perçue,
 - Faire rouler l'écouvillon entre les doigts afin de prélever le mucus,
 - Retirer l'écouvillon dans l'axe et prendre garde à ne pas toucher l'orifice narinaire,
 - Procéder de même avec la deuxième narine.



COVID seule



COVID ± VRS ± grippe



- ❖ Une fois le prélèvement terminé, décharger l'écouvillon dans le milieu de transport (**ne pas laisser l'écouvillon dans le tube**) et jeter l'écouvillon dans un container DASRI,
- ❖ Bien refermer le bouchon du microtube/tube afin d'éviter les risques d'ouverture,
- ❖ Le préleveur dépose le prélèvement dans le sachet Unilabs ou dans la boîte dédiée,
- ❖ Placer la fiche individuelle (planche d'étiquette) dans la poche latérale du sachet,
- ❖ Les gants sont enlevés et remplacés entre chaque patient.

Conservation du prélèvement :

- ❖ 8h à température ambiante ou 24h à 2-8°C. Apporter au laboratoire le jour du prélèvement.

Renseignements cliniques : Cf. Fiche de renseignement disponible sur notre site internet

- ❖ Symptômes et date d'apparition
- ❖ Cas contact ?
- ❖ Voyage à l'étranger ou contact à risque avec une personne ayant voyagé à l'étranger ?

Résultats : 24h après le prélèvement, sauf en cas de contrôle.

PRÉLÈVEMENT SALIVAIRE – RECHERCHE DE SARS-COV-2

Indication :

En dehors du cas particulier des dépistages en milieu scolaire, ce prélèvement est indiqué uniquement en seconde intention lorsque le prélèvement nasopharyngé est difficile ou non réalisable.



Modalité de recueil :

- ❖ Il doit être réalisé plus de 30 minutes après la dernière prise de boisson, d'aliment, de cigarette / e-cigarette, d'un brossage des dents.
- ❖ Demander au patient de saliver plusieurs fois pendant 30 secondes dans sa bouche sans racler sa gorge et sans cracher puis déposer la salive dans le flacon.
- ❖ Il faut recueillir au minimum 500 µL (1 mm dans le fond du flacon. Attention, la taille des flacons peut varier).
- ❖ Avec la micropipette, aspirer le prélèvement dans le pot et le transférer dans le microtube.



Aspirer jusqu'à la première graduation

Mélanger en aspirant et rejetant plusieurs fois précautionneusement le prélèvement avec le milieu de transport dans le microtube



- ❖ Revisser le bouchon du microtube,
- ❖ Noter le nom et prénom du patient sur l'échantillon,
- ❖ Placer le microtube identité dans le sachet plastique Unilabs et le fermer,
- ❖ Insérer le tout dans le 2^{ème} sachet plastique et le refermer,
- ❖ Placer la fiche individuelle (planche d'étiquette) dans la poche latérale du sachet,
- ❖ Les gants sont enlevés et remplacés entre chaque patient.

Conservation du prélèvement :

- ❖ Apporter rapidement le prélèvement au laboratoire : conservation 8h à température ambiante.

Renseignements cliniques : Cf. Fiche de renseignement disponible sur notre site internet

- ❖ Symptômes et date d'apparition
- ❖ Cas contact ?
- ❖ Voyage à l'étranger ou contact à risque avec une personne ayant voyagé à l'étranger ?

Résultats : 24h après le prélèvement, sauf en cas de contrôle.

PRÉLÈVEMENTS SUR ÉCOUVILLONS

Type de prélèvements et préconisations :

- ❖ **Prélèvements génitaux chez la femme :** Ce prélèvement ne doit pas être réalisé en cas d'application de gel vaginal de type Replens®, RepHresh®, RepHresh Clean Balance® ou Métronidazole®. Ne pas utiliser de gelée pour spéculum.

Prélèvement à réaliser hors période de menstruations et sans avoir uriné depuis au moins 2h.

Conservation des prélèvements génitaux **24h max à température ambiante** avant acheminement au laboratoire.

Écouvillon Σ -Transwab® à bouchon violet (+ écouvillon sec) :



- Germes classiques : 1 écouvillon Σ -Transwab® violet
- Chlamydia trachomatis* en + : 1 écouvillon Σ -Transwab® violet supplémentaire
- Mycoplasma hominis* ou *U. Urealyticum* : 1 écouvillon Σ -Transwab® violet supplémentaire :
→ Attention, conservation **2h à température ambiante** ou **24h à +4°C** pour ces germes.

Écouvillon Cobas pour PCR *Mycoplasma genitalium* et *Trichomonas vaginalis*



❖ Prélèvement urétral :

Conservation des prélèvements urétraux **24h max à température ambiante** avant acheminement au laboratoire.

Écouvillon Σ -Transwab® à bouchon orange (+ écouvillon sec) :



De préférence le matin (sans avoir uriné depuis au moins 2h)

- Chlamydia trachomatis* : 1 écouvillon Σ -Transwab® orange
- Mycoplasme : 1 écouvillon Σ -Transwab® orange supplémentaire

❖ Prélèvement ORL :

Conservation des prélèvements ORL **48h à température ambiante** avant acheminement au laboratoire.

Écouvillon Σ -Transwab® violet ou orange (+ écouvillon sec) à faire avant tout traitement antibiotique. Préciser la Localisation du prélèvement.

Renseignements cliniques :

- ❖ Fièvre ?
- ❖ Traitement ATB récent ?
- ❖ Recherche particulière ?

Conditions de recueil :

- ❖ Identifier l'écouvillon avec nom, prénom et date de naissance.
- ❖ Noter la date et l'heure de prélèvement

Résultats : J+3 à J+4

LIQUIDE DE PONCTION

Indiquer l'origine de la ponction.

- ❖ Préciser : ascite, articulaire, pleural.

Contenant et délai d'acheminement au laboratoire :

- ❖ Dans l'heure. Conserver à température ambiante.

Résultats : J+3

Toujours vérifier l'identification de vos prélèvements (flacons et/ou écouvillons)

PRÉLÈVEMENTS MYCOLOGIQUES

Lésion de la peau glabre

Pour les lésions squameuses prélever à la périphérie des lésions à l'aide d'un vaccinostyle, avec une curette.

En cas de lésions sèches, utiliser un scotch transparent sur lame et un écouvillon humidifié dans du sérum physiologique.

Eventuellement scotch test pour la recherche d'un Pityriasis versicolor. En cas de plaies ou de lésions suintantes, écouvillonner le pus et gratter le plancher de la lésion.

Lésion des plis

Gratter les squames en périphérie de la lésion. En présence d'une lésion suintante, écouvillonner, ou percer les vésicules et prélever la sérosité par écouvillonnage.

Ongles

Gratter la zone située sous l'ongle avec une curette à la limite de la zone saine.

Couper avec les pinces toute la partie atteinte de l'ongle. Eventuellement écouvillonner le pus.

Cheveux et zones pileuses

Arracher les cheveux avec une pince à épiler, de préférence avec son bulbe, ou ceux qui sont cassés. Prélever à la curette à la périphérie de la lésion.

En cas de lésions sèches, utiliser un scotch transparent sur lame et un écouvillon humidifié dans du sérum physiologique.

En cas de suppuration, écouvillonner.

Délai d'acheminement au laboratoire :

❖ Le prélèvement doit être déposé dans la journée au laboratoire.

Renseignements cliniques :

- ❖ Habitat (ville ou campagne)
- ❖ Profession
- ❖ Loisirs (piscine, mer, randonnées)
- ❖ Animaux de compagnie
- ❖ Voyage à l'étranger (mentionner le pays visité)
- ❖ Facteurs favorisants : traitements médicamenteux

Résultats : Le résultat définitif de la recherche sera rendu au bout de 4 semaine.

SCOTCH TEST

Intérêt :

Ce test permet de mettre en évidence les œufs d'Oxyures (vers intestinaux), très fréquents chez les enfants et très contagieux, entraînant des démangeaisons et troubles du sommeil.

Préconisations pour le prélèvement :

- ❖ A effectuer au lever avant la toilette et avant les premières selles.
- ❖ Décoller le scotch de son support.
- ❖ Appliquer le coté adhésif sur les plis de la marge anale et le maintenir en appuyant quelques secondes.
- ❖ Retirer le scotch et l'étaler sur la lame support (la partie collante sur la lame)
- ❖ Renouveler l'opération avec le second scotch.
- ❖ Replacer les 2 lames dans l'étui.
- ❖ Identifier l'étui avec votre nom et prénom.
- ❖ L'étui doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais.
- ❖ Maintenir l'étui avec les lames bien à plat.

PROCESSUS POST-ANALYTIQUE

INFORMATIONS POST ANALYTIQUE

Avis et interprétation : l'expertise des biologistes

Les biologistes :

- ❖ Peuvent donner à votre demande des commentaires concernant les résultats.
Le médecin est le seul interlocuteur pour les interpréter en fonction de la clinique et de la thérapeutique éventuelle.
- ❖ Informent le médecin des résultats pathologiques ou ayant un caractère d'urgence.
- ❖ Peuvent définir en concertation avec ce dernier des examens complémentaires à effectuer.

Transmission des résultats au prescripteur

Les comptes rendus d'analyses lui sont systématiquement transmis (sauf demande contraire) par courrier postal, par voie informatique cryptée, ou via la messagerie sécurisée de santé @mmsante.fr. Les résultats d'analyses peuvent leur être également faxés ou communiqués par téléphone à la demande du patient, à la demande du prescripteur lui-même, ou à l'initiative du biologiste.

Transmission des résultats au patient

Les comptes rendus d'analyses peuvent :

- ❖ Lui être remis personnellement ou à un tiers sous pli cacheté au laboratoire (avec remise d'un coupon de rendu de résultats ou présentation de la carte vitale).
- ❖ Lui être transmis par internet après avoir signé un consentement autorisant le laboratoire à lui envoyer des informations par **mail (adresse mail personnel du patient indispensable)** et la mise en ligne de ses résultats sur la plateforme sécurisée KIRO : <https://my-unilabs.fr> > mes résultats.
- ❖ Lui être envoyé automatiquement sur son **Dossier Médical Partagé** si le patient possède une identité au **statut qualifié** au sein du laboratoire.
- ❖ Certains résultats d'analyses peuvent être communiqués par téléphone (la secrétaire procède alors à un contrôle de l'identité de l'interlocuteur)
- ❖ Les résultats pathologiques ne sont communiqués que par le biologiste.
- ❖ Les infirmiers peuvent avoir accès aux ordonnances et aux résultats d'INR de leur patient, grâce à leur n° ADELI et à un mot de passe fourni par le laboratoire (lien hypertexte sécurisé).

Une réglementation précise la transmission des résultats d'analyses pour :

- ❖ Les patients mineurs (en fonction de l'analyse, nous consulter)
- ❖ La Médecine de Santé au Travail (pas de résultat au patient)
- ❖ Les compagnies d'assurances (résultat **uniquement** au patient)
- ❖ La commission du permis de conduire (résultat **uniquement** au patient)

PROCESSUS HYGIÈNE ET SECURITÉ - LOGISTIQUE

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG AES

En cas de piqûre ou coupure

- ❖ Regarder si la blessure saigne mais ne pas faire saigner,
- ❖ Nettoyer à l'eau et au savon,
- ❖ Puis désinfecter par trempage pendant au moins 5 minutes dans du dakin stabilisé ou de l'eau de javel (9°Chl) diluée au 1/5^{ème} ou, à défaut, de la Bétadine dermique ou de l'alcool à 70°

En cas de projection oculaire ou sur des muqueuses

- ❖ Rincer abondamment au sérum physiologique ou à l'eau courante

Avis médical en urgence : Appeler le service des urgences et demander un médecin du service

- pour rédiger un certificat initial de blessure
- pour évaluer le risque infectieux en fonction :
 - ❖ De la profondeur de la blessure et du type de matériel en cause
 - ❖ Du caractère infectant du liquide biologique considéré
 - ❖ Du statut sérologique du patient source
- pour s'assurer de la protection vaccinale et prévoir le suivi
- pour proposer un éventuel traitement prophylactique anti-rétroviral

Prise en charge globale de la personne exposée

La procédure complète des AES est disponible auprès du service qualité du laboratoire Unilabs Bioct. Elle a été définie d'après la circulaire du 13 mars 2008 n°DGS/RI2/DHOS/DGT/DSS/2008/91.



MODALITÉ DE TRANSPORT DES ÉCHANTILLONS

TRANSPORT INTER LABORATOIRES

- ❖ Un plan des tournées inter laboratoires reprend les règles qui ont été établies pour le transfert des tubes entre les sites du laboratoire Unilabs BIOCT. Elles ont été faites pour suivre au mieux les recommandations pré analytiques.
- ❖ La gestion des examens urgents peut nécessiter un transport hors des heures prévues pour répondre au mieux au besoin.
- ❖ Afin de respecter la réglementation, le triple emballage est constitué :
 - Du tube primaire disposé sur un portoir,
 - D'un container étanche qui constitue le récipient secondaire (rigide), en fonction des usages, les containers sont identifiés en particulier pour la microbiologie avec la différenciation des températures de transport. Chaque container possède une feuille absorbante,
 - D'une valise de transport qui constitue l'emballage extérieur sur laquelle est apposée une étiquette « matière biologique catégorie B UN3373 » et respectant les dimensions en vigueur.
- ❖ Dans la voiture les valises sont dispatchées dans les différents containers température ambiante, réfrigérés et congelés (ce dernier constitue l'emballage extérieur des prélèvements congelés).

TRANSPORT DES ÉCHANTILLONS PAR LES INFIRMIERES OU RECUEIL DES ÉCHANTILLONS EN CABINET INFIRMIERS

- ❖ Le laboratoire fournit aux préleveurs externes des boîtes de prélèvement avec différents systèmes afin de respecter au mieux la réglementation ADR, elles constituent l'emballage secondaire voire extérieur pour certaines boîtes.
- ❖ Ces boîtes peuvent être transportées dans une valise de prélèvement (emballage extérieur) sur laquelle est indiquée la notion de « matière biologique catégorie B UN3373 » (triple emballage en respect de la réglementation ADR).
- ❖ Le manuel de prélèvement doit permettre aux préleveurs de respecter les conditions pré analytiques que ce soit au niveau délai d'acheminement ou température de transport.

RECUEIL DE PRÉLÈVEMENT EFFECTUÉ PAR LE PATIENT

- ❖ Pour les prélèvements de bactériologie, les flacons destinés au recueil (urines, selles...) sont mis dans des pochettes double poche (la poche extérieure contient les fiches de suivi avec les recommandations pré analytiques).
- ❖ Vous pouvez consulter nos fiches de recueil sur notre site internet <https://my-unilabs.fr/professionnels-de-sante/bioct/preleveurs>.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets souillés : DASRI

- ❖ Les déchets perforants doivent être recueillis dans des boîtes à aiguilles ou mini collecteurs (norme NF). **Les aiguilles ne doivent pas être re-capuchonnées, ni laissées abandonnées dans les boîtes de prélèvements.**



- ❖ Les déchets mous doivent être recueillis dans des sacs plastiques ou des containers de couleur jaune avec un marquage indiquant qu'il y a un risque biologique (norme NF).

Attention il est impératif de respecter le niveau maximum de remplissage des containers.

Au laboratoire, le stockage des containers avant élimination, s'effectue dans le local réservé à cet effet fermé et identifié conformément à la loi du 7 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 14 octobre 2011.

Le ramassage des déchets contaminés a lieu 1 ou plusieurs fois par semaine par la société spécialisée.

Un bordereau d'enlèvement est délivré par la société et archivé au laboratoire. Le laboratoire reçoit par la suite un bordereau d'incinération.

L'élimination des Déchets issus d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) est soumise à la réglementation

- ❖ Arrêté du 24 novembre 2003 définissant les conditionnements en fonction de la caractérisation des déchets.
- ❖ Article R.1335-6 du code de la santé publique précisant les règles d'étiquetage et de marquage des conditionnements.
- ❖ Arrêté du 7 septembre 1999 indiquant les conditions et délais d'évacuation des déchets.

Dès la production des déchets, un tri doit être effectué selon la réglementation et pour des raisons de sécurité.

Les DASRI ne doivent en aucun cas être mélangés et jetés avec les ordures ménagères.

Le laboratoire met à votre disposition une borne de collecte de vos DASRI vous permettant de passer un contrat d'élimination des déchets infectieux conforme à la réglementation.

GESTION DE VOS DASRI

Le laboratoire UNILABS BIOCT vous propose une solution conforme aux exigences réglementaires.

En partenariat avec la société Medical Recycling, et pour vous remercier de votre fidélité, Unilabs BIOCT vous offre :

- ❖ Un contrat annuel pour élimination réglementaire des DASRI par regroupement valable 1 an à date de souscription.
- ❖ 4 cartons de 25 L dans lesquels vous mettez vos containers à aiguilles + vos déchets mous contaminés. Le contrat prévoit un dépôt par trimestre sur l'année.
- ❖ L'inscription par les Chargées des Communications Extérieures (Co-Relex) du laboratoire en partenariat avec Medical Recycling.
- ❖ Les documents vous sont envoyés par mail :
 - Contrat de collecte des DASRI en apport volontaire
 - Justificatif d'adhésion
 - Votre attestation de dépôt (à chaque dépôt de carton)

Le laboratoire a installé une borne pour le stockage des DASRI sur les sites de Château-Thierry, Fismes, Champagne (Épernay), Jean-Jaurès (Reims) et La Chapelle Saint Luc.

Comment cela fonctionne :

- 1) Vous remplissez votre carton en notant la date d'ouverture et fermeture.
- 2) Vous passez au laboratoire Unilabs BIOCT.
- 3) Sur la borne, vous passez le badge 1 fois (1 badge passé = 1 facturation par Unilabs !)
- 4) La trappe s'ouvre pour déposer votre carton fermé.
- 5) Vous recevez le ticket par mail.



Pour vous inscrire, merci de demander le bulletin d'inscription et de le retourner à votre Co-Relex : jessica.didier@unilabs.com

Notes personnelles :

Notes personnelles :